AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 15 décembre 2025, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Danville, sise au 150 rue Water, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure.

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure concerne l'immeuble connu et désigné comme étant les lots portant les numéros et 4 834 991 et 4 835 748 du cadastre du Québec, sis au 260 chemin de Saint-Félix-de-Kingsey.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :
La dérogation mineure est demandée afin de permettre le lotissement en zone agricole, dans le but de séparer la maison du terrain agricole.
Plus précisément :

1. Frontage insuffisant : le lot proposé aurait un frontage sur rue de 5,01 m, alors que le règlement de lotissement #2025-06, article 2.1.1 prévoit une largeur minimale de 50 m pour un lot non desservi (sans aqueduc ni égout sanitaire).
2. Marge de recul latérale réduite : la résidence existante serait implantée à 1,79 m de la future ligne de lot latérale, alors que la marge latérale minimale prévue au règlement de zonage #2025-05, grille de spécifications de la zone A-9, est de 5 m.

Ainsi, cette dérogation vise à permettre le lotissement tout en tenant compte de l'implantation existante de la résidence sur le lot.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 15 décembre 2025.

Avis donné à Danville, le 26 novembre 2025

_____
Isabelle Tremblay
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Isabelle Tremblay, greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville ainsi que dans le journal l'Actualité, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 26 novembre 2025.

_____
Isabelle Tremblay
Greffière